



Bon d'inscription au Concours des Miels de Lorraine 2026

1 fiche par lot présenté, toutes les mentions sont obligatoires
Fournir obligatoirement la déclaration de rucher 2025 et le numéro de SIRET

NOM : PRENOM :

ADRESSE POSTALE : CP VILLE

RAISON SOCIALE (celle mentionnée à la presse) nom et adresse si différent :

TEL : (portable de préférence)

ADRESSE MAIL :@.....

N°SIRET :

ADHERENT APIVOSGES : SYNDICAT :	L'ABEILLE VOSGIENNE :	EPINAL	☐
	MIEL DES VOSGES :	MIRECOURT	☐
	L'ABEILLE DES HAUTES VOSGES :	ST DIE	☐
	LES RUCHERS VOSGIENS	ST DIE	☐

Autre :

Coût de participation au concours :

- Adhérents à ApiVosges : **25.00 € TTC** (dont 3.60€ de frais de dossier par lot pour le laboratoire)
- Non Adhérents à ApiVosges : **35.00 € TTC** (dont 3.60 € de frais de dossier par dépôt au laboratoire)
- Siège social hors département : **45.00 € TTC** (dont 3.60 € TTC de frais de dossier par dépôt pour le laboratoire)

Ces montants ne comprennent pas l'analyse pollinique, réalisée ponctuellement à l'initiative et aux frais d'ApiVosges pour vérifier son origine.

Chèque à l'ordre d'ApiVosges à remettre au laboratoire lors du dépôt des échantillons avec ce bon d'inscription.

CATEGORIE DU MIEL : DATE DE RECOLTE :

COMMUNE DE RECOLTE : CODE POSTAL :

Ne peut être présenté au concours qu'1 seul lot de miel par catégorie et par secteur géographique (rayon de 3km).

QUANTITE PRODUITE DU LOT (Kg): NOMBRE DE POTS :

Mention obligatoire pour l'attribution des médailles et la fourniture des stickers correspondants.

Tous les renseignements figurant sur cette fiche sont à destination d'APIVOSGES, du LDVA88 et de FranceAgriMer et ne seront, en aucun cas, transférés à d'autres organismes.

Pour tous renseignements, s'adresser au président de votre syndicat.

La signature du bon d'inscription vaut une totale acceptation du règlement du concours.

Date et signature :

Cadre réservé au laboratoire

Réceptionné le : / / 2026

Déclaration de rucher et SIRET ☐

Bon conforme : oui / non visa :

N° Dipôle :